

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 9

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E_dito romand

Nucléaire: le grand frisson?

On connaît le danger que représente l'état de délabrement avancé des centrales nucléaires des pays de l'Est. Ne parlons pas des incidents fréquents, pudiquement appelés «mineurs» et dont la presse se fait régulièrement l'écho.

Ce que l'on craint le plus, c'est la probabilité d'un accident dont la survenance est probablement plus proche que celle de décrocher un six au loto à numéros. Les pays de l'Europe de l'Est ne peuvent pas renoncer à l'énergie produite par les centrales nucléaires existantes; il en va de leur équilibre économique-social, a d'ailleurs relevé le Conseil fédéral. Et c'est bien là que se situe le drame.

En France, l'énergie électronucléaire est sous haute surveillance; Creys-Malville pourrait ne pas redémarrer tant les petites fuites de ceci ou de cela, sans danger pour la population selon l'EDF, ont été nombreuses.

Quant à la Suisse, son moratoire ne saurait protéger la population d'un incident (ou accident?). Sommes-nous objectifs dans l'appréciation de notre situation? Que fait la protection civile, en matière d'alarme notamment?

Le risque que représente l'usage de l'énergie nucléaire n'est pas un mythe: c'est la réalité de notre temps. Sans minimiser, ni maximiser les dangers, il faut s'informer pour faire face.

Un grand débat public et contradictoire

Alors, «Nucléaire: le grand frisson?» C'est le thème d'un grand débat public et contradictoire qu'organisera l'Association

vaudoise pour la protection des civils, le 11 novembre 1993 à 20 heures, dans une salle de l'hôtel Royal-Savoy à Lausanne. Des spécialistes, faisant autorité en la matière, présenteront leurs convictions. Comme les personnalités pressenties n'ont pas encore toutes confirmé leur participation au moment de la mise sous presse, on peut néanmoins dévoiler qu'un professeur de l'EPFL sera présent, de même qu'un représentant de la centrale de Mühleberg. L'Office fédéral de la protection civile sera également de la partie, pour toutes les questions liées aux mesures prises et à prendre.

René Mathey

h. m.

Un programme chargé...

Un peu de fraîcheur!

Le passeport-vacances est une activité extrascolaire maintenant bien connue. Il propose une quantité d'activités à nos chères «têtes blondes». Parmi celles-ci, une journée protection civile. A la mi-août, c'est une vingtaine d'écoliers et d'écolières de 8 à 12 ans qui ont suivi une initiation au centre d'instruction de la RAMA, à Montheron sur Lausanne.

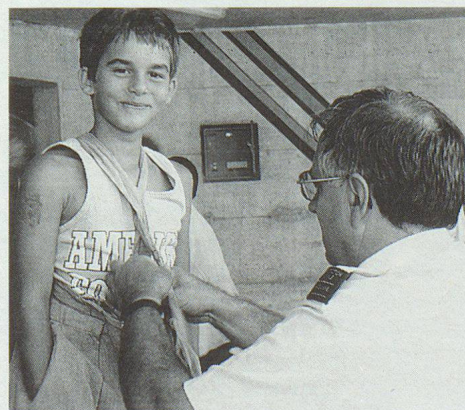
RENÉ MATHEY

Tout commence par une arrivée par les transports publics, à l'exception de deux champions du VTT qui ont préféré leur système de locomotion. De la station des TL (transports lausannois) un bus de la PCi attendait tout ce petit monde pour les emmener au Centre d'instruction.

La bruyante cohorte se rassemble en salle de théorie; un peu impressionnant tout de même, rappelant aussi à certains les salles de classes, mais en plus grand, qu'ils retrouveront bientôt. Petit contrôle de présence, histoire de s'assurer que tout le monde est là. On remplit une fiche en riant beaucoup.



La «bande» au grand complet.



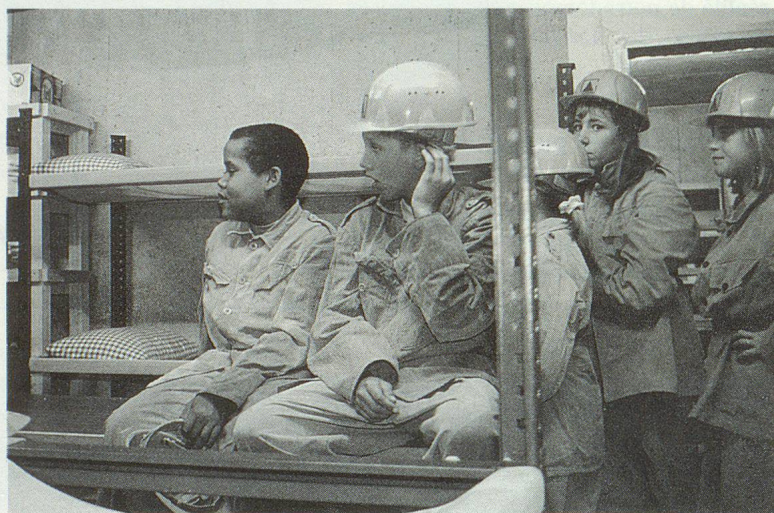
Nicolas: «Il suffit de faire un nœud!»



Lydia et Cécile à la lance à incendie.



Quelle
chaleur...
et ça gicle
partout!



Karim
(et les autres):
«Y'a vraiment
peu de place!»

Ensuite, les choses sérieuses commencent. Qu'est-ce que la protection civile? A quoi sert-elle? On parle organisation, structures, etc. A entendre les bruits de chaises, de crayons qui tombent, c'est visiblement la partie la moins «marrante». Et pourtant, quelques questions permettent de préciser la signification de tel ou tel mot.

On explique le déroulement de la journée et chacun suit avec attention un petit film rappelant quelques catastrophes naturelles, histoire d'illustrer les explications précédentes.

Aux mots «concours», «cadeaux», les yeux s'allument et les commentaires vont bon

train. Trois groupes sont formés, et en avant...

Au travail...

Pour protéger les habits, chacun enfle, tant bien que mal, un pantalon, une veste et se coiffe d'un casque. Le plus dur fut d'ajuster les pantalons qui même en remontant sous les bras étaient encore, pour la majorité, un peu trop longs.

Toute la troupe se met en marche. Les uns se dirigeront du côté de la maison du feu, les autres s'initieront au maniement d'une lance à incendie, et le dernier groupe ira

visiter les abris. Le saut-pompe, c'est rigolo; cela permet d'arroser aussi bien les camarades que les instructeurs, mais tous apprendront qu'un engin aussi simple permet d'éteindre efficacement un début d'incendie. C'est ma foi vrai qu'en se couchant par terre, on peut approcher le feu d'un peu plus près et éviter d'avaler trop de fumée.

Quant à la lance à incendie, il faut bien se mettre à deux pour maîtriser la pression. Pour mettre en route la motopompe, c'est une autre affaire; il faut vraiment tirer de toutes ses forces sur la cordelette.

Dans les abris, certains s'inquiètent du manque de place. Les lits sont bien petits; en plus, il faut une échelle pour grimper sur le troisième. Ce n'est pas vraiment pratique. Et puis voilà que l'instructeur nous fait le coup de la panne de ventilateur; tourner la manivelle une fois, ça va, dire qu'il faudrait le faire pendant dix minutes chacun... La sortie fut plus drôle, mais aussi plus angoissante. La porte étant bloquée, il a fallu emprunter un long boyau, tout sombre, avant de se retrouver à l'air libre.

Un peu de sauvetage et un concours

Après le repas, cornettes au beurre et saucisses grillées, départ pour l'exercice de sauvetage. Chacun descendra le long d'une échelle haute de cinq mètres, «sanglé» sur une planche de sauvetage. C'est impressionnant.

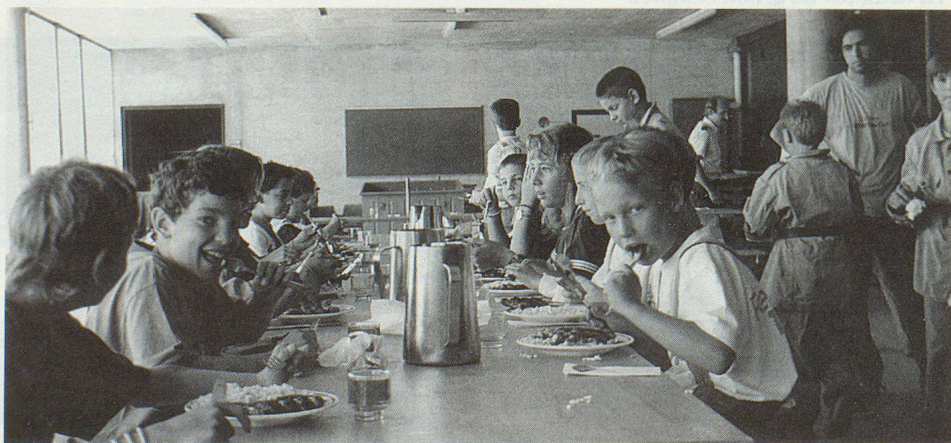
Pendant ce temps, un groupe s'initie aux différentes positions que l'on applique à des blessés, de façon à soulager leurs douleurs et faciliter leur respiration.

Quant au concours, dont le premier prix était un sac de sport, il s'agissait de remplir un récipient d'eau, en giclant au moyen d'un saut-pompe placé à quelque trois mètres, à travers un orifice d'environ dix centimètres de diamètre. Le vainqueur étant celui qui mettrait le moins de temps à déclencher un signal lumineux.

Une belle journée

Dans la discussion finale, tous les enfants se sont déclarés enchantés. Toutes leurs questions avaient un rapport direct avec les expériences vécues dans la journée, montrant en cela que les explications fournies par les cinq instructeurs n'étaient pas vaines.

On ne peut qu'encourager la protection civile à poursuivre ce type de journées, voire à y associer le corps enseignant. Le mélange d'éclats de rire et du sérieux mis par tous ces gosses lors d'exercices pas toujours faciles est véritablement rafraîchissant. ▀

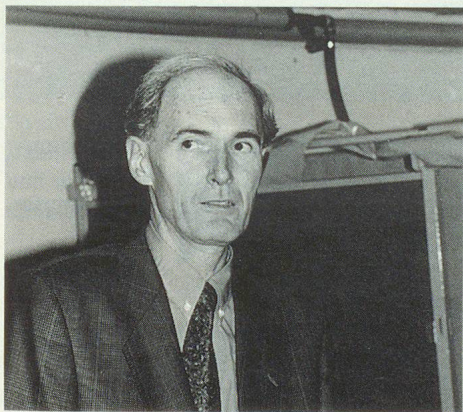


Cornettes et saucisses: un festin.

Inauguration de l'abri à l'EHL

Un «747» à l'Ecole hôtelière!

rm. Les habitants du Chalet-à-Gobet, de Verschez-les-Blancs et de Montblesson étaient invités à visiter «leur» abri situé sous l'Ecole hôtelière de Lausanne. De nombreuses personnalités participaient à l'inauguration, parmi lesquelles on relevait la présence de Pierre Tillmanns, conseiller municipal, Françoise Ostermann, députée, Roland Ostermann, conseiller communal, Michel Buttin, chef du Service cantonal PCi, Jean-Claude Siggen, chef local et Jean-Louis Aeschlimann, directeur de l'Ecole hôtelière.



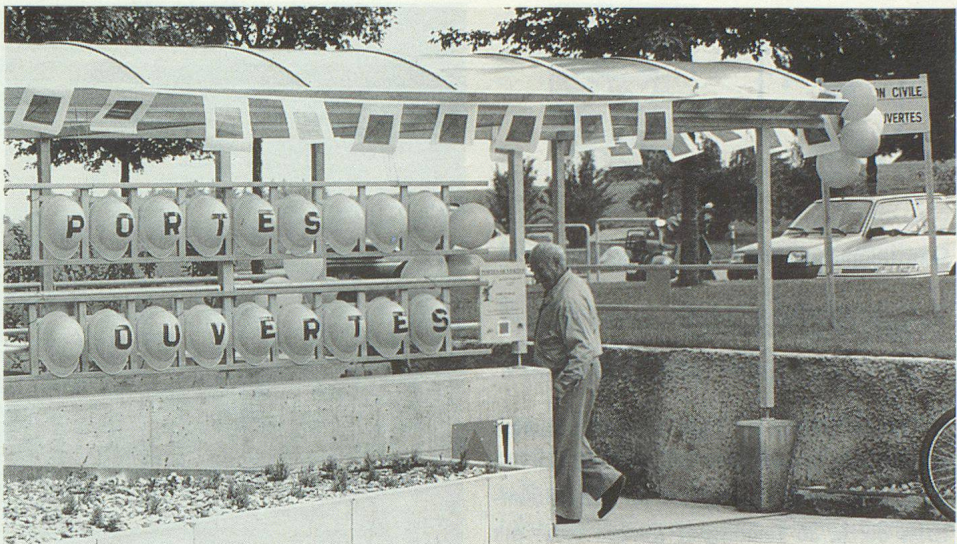
J.-C. Siggen, CL: «Cette construction montre la volonté des autorités d'avancer, certes à petits pas, sur le chemin de la réalisation de la PCi.»

Comme le relate sa brochure de présentation, l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) est la «plus nouvelle des anciennes écoles». En effet, c'est en 1893, le 15 octobre exactement, que vingt-sept étudiants se présentaient à l'hôtel d'Angleterre à Lausanne-Ouchy, pour y suivre les cours de l'EHL.

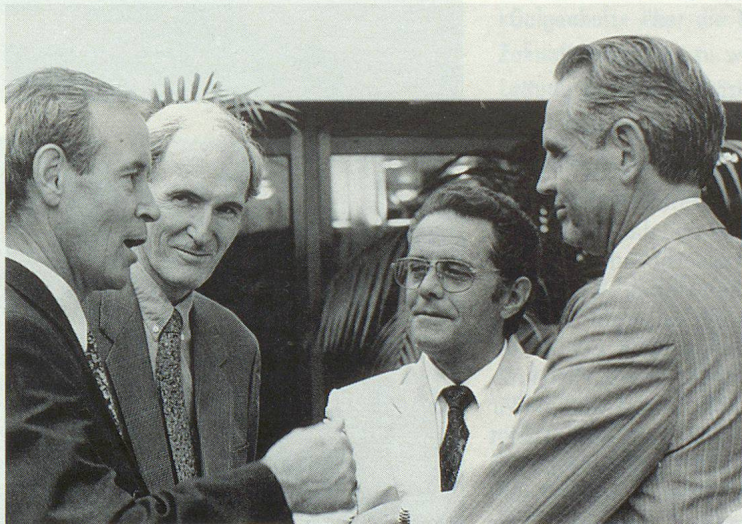
Ce n'est ni plus ni moins que la première institution de ce genre créée dans le monde. On doit cette réalisation à Jacques Tschumi, alors directeur de l'hôtel Beau-Rivage, qui avait su convaincre la Société suisse des hôteliers de la nécessité et de l'importance d'une formation professionnelle.

747 places sous l'EHL

En 1903, on retrouve l'EHL à l'Avenue de Cour, dans la propriété des Figuiers. Victime de son succès, c'est en 1974 qu'il fut décidé d'une nouvelle construction au Chalet-à-Gobet. Erigée en fondation, l'EHL est reconnue d'intérêt public. Une deuxième étape d'agrandissement a été



L'entrée de l'abri, ou comment «recycler» des casques.



Michel Buttin, chef cantonal PCi, Jean-Claude Siggen, CL, Pierre Tillmanns, municipal, et Jean-Louis Aeschlimann, directeur de l'EHL (de g. à dr.)

entreprise en 1978 pour faire face à un véritable éclatement de l'Ecole. Jugez plutôt: l'EHL accueille aujourd'hui plus de 500 étudiants dont 200 logent dans des studios. Quelque 25 000 étudiants, provenant de 97 pays, ont suivi l'enseignement de l'EHL.

Dans le cadre de la construction d'un parking souterrain, la protection civile lausannoise a trouvé, grâce à la compréhension de l'EHL, la place nécessaire à la réalisation d'un abri public de 747 places.

Une nécessité

Pour Pierre Tillmanns, conseiller municipal, cette construction répond à une véritable nécessité. Elle permet de boucher un trou dans le déficit très important en abris publics.

Quant à Jean-Claude Siggen, il se dit délié d'un de ses nombreux soucis. En effet, grâce à cette réalisation, le problème de la protection d'une population particulièrement dispersée, éloignée de la ville d'une

dizaine de kilomètres, est enfin résolu. Pour assurer le bon fonctionnement de l'abri en cas de situation d'urgence, une équipe formée de professionnels de la PCi, de miliciens et de collaborateurs techniques de l'EHL sera constituée et formée dans les mois à venir. En outre, toutes ces personnes seront raccordées au système de mobilisation par téléphone.

A l'origine, la PCi lausannoise souhaitait non seulement la création d'un abri, mais également celle d'un poste d'attente et d'un poste sanitaire. Malheureusement, ces deux objets, pourtant nécessaires, ont été refusés lors de la présentation du préavis au Conseil communal. Cet abri aura coûté environ Fr. 850 000.—

Pour cette journée portes ouvertes, l'abri a été monté en trois heures par une équipe de vingt personnes. Une exposition de matériel, un film, un terminal ordinateur permettant de renseigner chacun sur l'endroit où se situe «sa» place protégée, permettent au visiteur d'obtenir toutes informations utiles sur la PCi lausannoise. ■

PHOTOS: RM-INFO, PULLY